



## COMMUNE DE SAINT-HILAIRE DANS L'AUDE

Mairie de SAINT HILAIRE de L'AUDE  
Rue du Béal 11250  
Tél : 04.68.69.41.15 – [mairie@saint-hilaire-aude.fr](mailto:mairie@saint-hilaire-aude.fr)

Afin de conserver la présence postale sur la commune, la collectivité a été contrainte d'accepter la création d'une agence postale communale.

**Il n'y avait pas d'autre option sauf à perdre définitivement ce service.**

Conscient de l'importance de cet enjeu et du service à rendre à la population, cette décision a été prise afin de ne pas pénaliser les personnes qui peuvent avoir des problèmes de mobilité et pour maintenir ce service de proximité qui participe à la vie du village.

La solution proposée à travers cette agence est d'offrir les services suivants : vente de timbres-poste à usage courant et philatéliques ; vente d'enveloppes Prêt-à-poster et d'emballages Colissimo ; fourniture d'autres produits Courrier / Colis sur commande ; retrait des objets y compris recommandés ; retrait des lettres et colis en instance ; services de proximité (contrat de réexpédition du courrier, garde du courrier, abonnement mobilité et Prêt-à-Poster de réexpédition) ; retrait et versement d'espèces sur CCP et/ou compte d'épargne dans la limite de 500 € par période de 7 jours glissants ; dépôt de chèques sur CCP et / ou compte d'épargne.

Les modalités de fonctionnement s'inscrivent dans le cadre règlementaire d'une convention signée entre la commune et la Poste, d'une durée de 9 ans renouvelable par tacite reconduction. L'agence postale communale est située à l'abbaye, rampe de l'église, 11250 Saint Hilaire avec une ouverture du lundi au dimanche de 10h à 17h. Le démarrage des activités aura lieu troisième semaine de septembre.

Nous nous sommes efforcés de trouver la meilleure solution possible.

Merci pour votre compréhension.

Martine FERNANDEZ  
Première Adjointe au Maire